



DELEGATION DE POUVOIR :

DISTRICT ARIÈGE DE FOOTBALL :

Numéro d'affiliation du club (obligatoire) : _____.

Le bureau de : _____.

Délégué et donne pouvoir à Monsieur : _____.

Demeurant à : _____.

Pour assister à l'assemblée Générale Extraordinaire des clubs qui se tiendra le Mardi 17 Septembre 2019 à partir de 18H45 à PAMIERS (Salle District Ariège Football). Pour représenter le club, prendre part à toutes les libérations, effectuer tous votes, accepter au besoin toutes fonctions qui lui sera confié et faire enfin tout ce qui sera utile et nécessaire.

Toute absence non excusée sera sanctionné par une amende (Annexe 5 : valeur 150€).

Nous désignons comme délégué suppléant :

Monsieur : _____ :

Cachet du club (obligatoire)

A : _____.

Le : _____.

Le Président (Monsieur ou Madame)

Pouvoir à retourner avant le Lundi 16 Septembre 2019 au district ou bien à présenter le jour de l'AG.

